

Ministère de la Formation Professionnelle

(MFP)

.....

Projet de Compétences pour la Transformation Economique et l'Emploi en RD CONGO

(PCTEE)

.....

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE
POUR LE COMPTE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE COMPETENCES
POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI (PCTEE).**

Méthode de Sélection des consultants individuels par mise en concurrence ouverte

Financement Banque Mondiale

Mai 2026

1. Introduction

1.1. Contexte et justification du Projet

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) veut mettre en place un projet de transformation économique par les compétences en République Démocratique du Congo. Ce Projet renforcera les systèmes de développement des compétences et augmentera le nombre de diplômés possédant des compétences pertinentes pour l'emploi, afin de favoriser des emplois meilleurs et plus inclusifs dans les secteurs prioritaires.

Les activités du Projet seront mises en œuvre à l'échelle nationale, en se concentrant sur les provinces du Cadre de partenariat pays (CPF) de la RDC. Cependant compte tenu des contraintes liées au budget, quatre (4) provinces prioritaires sont identifiées – Haut Katanga, Kinshasa, Kongo Central et Lualaba - sont identifiées pour bénéficier du paquet complet des interventions du projet.

Le Projet proposé en RDC vise à accélérer à la fois la qualité et la quantité du développement des compétences dans la région. Pour ce faire, il investira à (i) mettre en place des systèmes de compétences dirigés par l'industrie, (ii) préparer les jeunes à des emplois de meilleure qualité et (iii) accroître les opportunités d'emploi dans des chaînes de valeur sélectionnées.

1.2. Objectif du Projet

L'objectif de développement du Projet est de renforcer les systèmes de développement des compétences et accroître le nombre de diplômés dotés de compétences pertinentes pour l'emploi, afin de favoriser des emplois meilleurs et plus inclusifs dans les secteurs prioritaires.

1.3. Composantes du Projet

Le Projet comprend trois (03) composantes détaillées de la manière suivante :

- La première composante vise à améliorer l'accès aux programmes essentiels d'enseignement et de formation technique et professionnels (EFTP) et le développement des compétences pour les jeunes, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés des six secteurs prioritaires suivants : énergie (y compris l'hydroélectricité) et les mines, les transports et la logistique, l'agriculture (agroalimentaire, élevage et pêche), l'industrie manufacturière, le tourisme et les technologies numériques. Cette composante renforcera l'accès à l'EFTP, modernisera l'offre de formation, renforcera les voies d'accès à l'emploi et au travail indépendant, et favorisera l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, conformément aux priorités nationales et à la demande du marché du travail des secteurs stratégiques.
- La deuxième composante a pour objectif d'améliorer l'employabilité, la productivité et la génération de revenus des jeunes en soutenant le perfectionnement des compétences, l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les secteurs prioritaires, en mettant fortement l'accent sur la croissance et l'innovation des microentreprises.
- La troisième composante permettra de renforcer l'information sur le marché du travail, d'améliorer les données pour des approches fondées sur des données probantes visant à améliorer le développement des compétences, et de soutenir la gestion de projets ainsi que le suivi et l'évaluation

(S&E). Il renforcera également la capacité du ministère de la formation professionnelle (MFP) à mieux planifier, coordonner et soutenir le système d'EFTP du pays, afin d'améliorer son efficacité et la qualité des formations dispensées, tout en améliorant l'accès aux formations en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché du travail. Elle renforcera également les capacités du ministère de la Formation Professionnelle (MFP) à mieux planifier, coordonner et appuyer le système d'EFTP dans le pays, dans le but d'en améliorer l'efficacité et la qualité des formations dispensées, tout en élargissant l'accès conformément aux besoins actuels et futurs du marché du travail.

- La quatrième composante et dernière composante est la composante d'intervention d'urgence.

A ce titre, l'UGP assure la gestion opérationnelle du projet et est responsable du suivi et de la coordination générale des activités pour une mise en œuvre efficace et efficiente et a besoin de renforcer ses capacités en termes de gestion fiduciaire afin d'être véritablement à même de remplir sa mission.

La réussite d'un projet étant tributaire de la capacité à décaisser et à absorber les ressources mises à sa disposition par la Banque Mondiale, la nécessité pour l'UGP est de s'attacher les services d'un comptable ayant une bonne maîtrise des procédures de gestion financière et comptable de la Banque Mondiale.

2. Objectifs.

3. Placé sous l'autorité du Coordonnateur du projet, et sous la responsabilité directe du Responsable Administratif et Financier (RAF) du projet, le/la Comptable est responsable de la tenue régulière et à jour des opérations comptables et financières relatives au projet et appuie la production des états financiers du projet. Il appuie la structure chargée de la gestion des projets dans la mise en œuvre de façon convenable des activités pour l'atteinte de meilleurs résultats en matière de gestion financière et comptable des ressources du projet conformément aux procédures établies et aux accords de financement du projet.

4. Tâches et responsabilités.

Plus précisément, il ou elle est chargé(e) des tâches principales suivantes :

- Organiser la comptabilité du projet conformément aux normes en vigueur (OHADA) en mettant en place un système qui doit permettre d'enregistrer de manière correcte et exhaustive toutes les transactions, de permettre la préparation régulière, fiable et dans les délais des rapports et états financiers, de sauvegarder les actifs du projet et de disposer d'une organisation administrative qui permette des audits internes et externes de bonne qualité ;
- Assurer la tenue de la comptabilité (générale et budgétaire) du projet à travers la tenue quotidienne des livres comptables ;
- Participer à l'élaboration du budget annuel ;
- Préparer les demandes de retrait de fonds ;
- Etablir les états mensuels de rapprochement bancaire et de caisse ;
- Préparer la liquidation des factures des fournisseurs ;
- Assurer le contrôle et la saisie des pièces comptables en veillant à leur complétude et éligibilité à l'accord de financement, ainsi qu'à leur conformité avec le plan OHADA et les nomenclatures budgétaires selon les procédures comptables formalisées dans le manuel ;

- Assurer le suivi de la collecte des pièces justificatives des fonds mis à la disposition des Directions techniques chargées de l'exécution des activités, et autres opérateurs, etc. ;
- Assurer le classement et l'archivage des pièces justificatives des dépenses et autres documents justificatifs des transactions administratives, financières et comptables ;
- Se charger de l'exploitation des données de la comptabilité matières ;
- Participer à la réalisation des inventaires physiques des actifs du projet ;
- Préparer les fiches mensuelles de paie, règlement des salaires du personnel (y compris les virements) ; et
- Préparer tous les documents requis par les bailleurs de fonds pour la justification des fonds de roulement reçus ou leur renouvellement ainsi que pour les paiements directs (par la Banque mondiale) des fournisseurs et autres prestataires de service du projet.

Par ailleurs, le ou la comptable apporte un appui dans d'autres tâches qui pourraient lui être demandées par le Coordonnateur du projet et participe au renforcement des capacités des homologues des ministères impliqués au projet.

5. Qualifications et expériences requises.

Le (la) comptable devra disposer des compétences suivantes :

- a) Être titulaire d'un Bac + 3 au moins en comptabilité, finances ou audit ;
- b) Avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins cinq (5) années dans les domaines de la comptabilité et des finances dont au moins trois (3) ans à un poste similaire dans un projet de développement financé par les bailleurs de fonds multilatéraux; l'expérience à un poste similaire de comptable dans un projet cofinancé par l'IDA serait un grand atout; des expériences d'assistant technique (renforcement de capacité / transfert de compétence) dans les domaines de la gestion financière dans un projet ou toute autre entité serait un grand avantage ;
- c) Avoir une bonne maîtrise des logiciels comptables usuels et des systèmes informatisés de gestion adaptés aux projets de développement financés par les PTFs multilatéraux. La maîtrise du logiciel comptable Tompro utilisé dans les projets financés par la Banque mondiale serait un avantage ;
- d) Avoir une expérience dans la connaissance des questions d'audit, fiscales et sociales ;
- e) Avoir une connaissance de l'outil informatique et en particulier des logiciels grand public (Word, Excel, Power point...) est nécessaire ;
- f) Être capable de travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- g) Avoir une autonomie et une capacité d'organiser son travail dans des délais impartis souvent contraints.

6. Modalités de sélection.

Le recrutement du (de la) comptable sera effectué selon la méthode de « Sélection des Consultants Individuels », conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence. Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

(i)	Qualification générale (Diplômes et expériences générales)	20 points
------------	---	------------------

1.1	Qualification : Bac+3 au moins en en Gestion financière, en comptabilité ou toute autre discipline apparentée	8 points
1.2	Expérience professionnelle pertinente de 5 ans au moins dans des fonctions relatives à la gestion comptable administrative et financière (Exemple : RAF, DAF, Comptable, Chef de Service Administratif)	12 points
(ii) Expérience spécifique en qualité de Comptable de projet		75 points
3.1	Expérience professionnelle pertinente de 3 ans au moins dans des fonctions de Comptable ou similaires dans des projets semblables en termes de taille et de coûts : 10 points par année	40 points
3.2	Avoir une maîtrise des procédures administratives, comptables et financières et d'acquisition applicables aux projets financés par la BAD ou les autres bailleurs de fonds multilatéraux tels que la Banque Mondiale et l'UE : 15 points	15 points
3,3	Avoir une bonne maîtrise des logiciels comptables usuels et des systèmes informatisés de gestion adaptés aux projets de développement financés par les PTFs multilatéraux (attestation/certificat a l'appui)	10 points
3.4	Avoir une bonne maîtrise du logiciel Tompro (attestation/certificat a l'appui)	10 points
(iii) Maitrise de la langue de travail		5 points
	Avoir une parfaite maîtrise de Français : 5 points	5 points
TOTAL		100 points

7. Conditions d'emploi.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat d'un (01) an renouvelable durant la vie du projet sous réserve d'évaluation de la performance jugée satisfaisante à l'issue de la période de 12 mois. Les performances du/de la Comptable seront évaluées périodiquement, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec des indicateurs des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale et serviront de base au renouvellement du contrat.

8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat.
- Au moins 3 références d'emploi en lien avec le poste

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste, pourront être demandés ultérieurement. En cas de nécessité, des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle pourraient être demandés.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le 25 mai 2026 à 00 heures 00 par mail à l'adresse suivante : skills.pm2026@gmail.com

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront contacter le projet à l'adresse suivante : skills.pm2026@gmail.com.